

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 juillet 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

ADHESION DE LA CCPH AU SYNDICAT MIXTE SCOT ROVALTAIN DROME ARDECHE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de l'Hermitage au Syndicat Mixte SCOT Rovaltain Drôme Ardèche.

GARDERIE : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

A l'unanimité les tarifs de la garderie municipale sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2010-2011.

- forfait annuel : 100 euros par enfant pour l'année scolaire 2010-2011
- forfait trimestriel : 50 euros par enfant pour l'année scolaire 2010-2011
- forfait mensuel : 20 euros par enfant pour l'année scolaire 2010-2011
- ticket journalier : 3.50 euros par enfant pour l'année scolaire 2010-2011

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants : repas enfant 3,45 euros, repas adulte 3.93 euros.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations Erômaines pour l'année 2010, pour un montant total de 4 890 Euros.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Monsieur le Maire présente les demandes du Comité de Jumelage et du Comité des Fêtes sollicitant l'octroi de subventions exceptionnelles.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 400 euros au Comité de Jumelage pour l'organisation du voyage en Suisse et de 430 euros au Comité des Fêtes. pour la foire aux rossignols.

VIREMENTS DE CREDITS

Considérant que certains crédits prévus au budget de l'exercice 2010 étant insuffisants et que d'autres ne seront pas utilisés pour l'exercice 2010, Monsieur l'adjoint aux finances propose au Conseil municipal de faire les virements nécessaires. A l'unanimité le Conseil municipal approuve ces virements de crédits.

TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Monsieur le Conseiller municipal délégué à la voirie présente au Conseil municipal le programme de voirie 2010 (parking Espace Azur, Route des Bijoins). A l'unanimité le Conseil municipal accepte les devis proposés par l'Entreprise CHEVAL de BOURG DE PEAGE.

ACQUISITION D'UNE SONO PORTATIVE

Monsieur le premier Adjoint présente le projet d'acquisition d'une sono portative pour les diverses manifestations et alertes à la population. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition de cette sono auprès de la Société ACTION LIFE pour un montant de 1 236,40 euros T.T.C.

MATERIEL POUR L'ECOLE

Monsieur le premier Adjoint présente un courrier de la Directrice de l'école sollicitant l'attribution d'un vidéo projecteur pour l'école. A l'unanimité le Conseil municipal retient l'offre de la Société DAMI de TOURNON pour un montant de 349,00 euros H.T.

ADHESION A LA SPA

Vu l'augmentation des animaux errants sur le territoire de la Commune. Le Conseil municipal envisage l'adhésion à la SPA (refuge des bérauds à ROMANS). Autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

pour extrait
en Mairie, le 30 juillet 2010
le Maire,